

Reporter l'équilibre budgétaire à 2019 ?

- Le contrôle budgétaire sera délicat : dépenses en hausse, recettes décevantes. L'idée du report à 2019 de l'équilibre budgétaire refait donc surface.
- Le MR ouvre la porte ; la N-VA hésite ; le CD&V et le VLD se cabrent.

Depuis 2011, les gouvernements Di Rupo (surtout) et Michel sont allés chercher quelque 25,2 milliards de réductions de dépenses pour équilibrer les comptes. Ce n'est pas rien. Pourtant, du côté gouvernemental, on fait tout pour minimiser la portée de l'ajustement – 2 milliards d'euros annoncés, mais on attend les chiffres officiels du monitoring lundi ou mardi – qui se dessine pour le budget 2016.

Du côté du MR, on affirme qu'« *il ne faut pas s'attendre à des mesures exceptionnelles et qu'il y a eu des conclaves avec des économies bien plus lourdes à faire sous la législature précédente* », selon Sophie Wilmès, ministre du Budget (MR). Le sentiment général est donc qu'« *on va encore racler les fonds de tiroir et que l'atterrissage se fera en douceur* », nous dit une source gouvernementale.

Voilà pourquoi l'idée du report d'un an de l'équilibre budgétaire, de 2018 à 2019, refait surface. L'accord de gouvernement prévoit clairement que cet équilibre devra être atteint en 2018 ; oui, mais... Depuis, la crise des réfugiés et les attentats sont (notamment) passés par là. Certaines dépenses ont explosé. Et certaines recettes ne sont pas ce que l'on espérait. Alors...

« *C'est juste une piste possible* », nous explique la ministre du Budget (lire ci-dessous), qui a ouvert une porte dimanche, déjà entrouverte d'ailleurs quelques jours plus tôt par le vice-Premier MR Didier Reynders. « *Pas forcément la piste privilégiée, complète une autre source gouvernementale, mais si les partenaires se mettent d'accord...* » Justement, qu'en pensent-ils ?

Chantre de l'orthodoxie budgétaire depuis le début de la législature, c'est la N-VA qui semble désormais la moins

hostile. « *Comme il n'est pas question de nouvelles taxes et qu'un travail important a déjà été orchestré en matière de réductions des coûts, la piste du report de l'équilibre budgétaire viendra peut-être sur la table si on se rend compte qu'on n'arrive pas à boucher les 2 milliards d'euros avec des petites mesures* », nous confie-t-on en interne. « *Entre la posture de la N-VA et la réalité des affaires, il y a parfois une marge...* », confirme un non-nationaliste. Mais à la N-VA, tous ne font pas preuve de la même ouverture. Pour Peter De Roover, chef de groupe à la Chambre, il devrait encore être possible de sabrer dans les dépenses de l'Etat. Pieter Dedecker, député N-VA, soulignait dimanche à la VRT que l'équilibre budgétaire en 2018 devait rester l'ambition du gouvernement.

Du côté du CD&V, le président Wouter Beke se montre prudent. Sur VTM, dimanche, il affirmait qu'il fallait d'abord évaluer le travail à faire et apporter une réponse structurelle au problème des dépenses supérieures aux recettes, avant d'envisager une autre piste. Tout en estimant que, dans la sécurité sociale, le travail a déjà été fait. Mais des députés, comme Eric Van Rompuy (lire ci-dessous) sont plus affirmatifs : pas question de report de l'équilibre budgétaire à 2019.

Même prudence au VLD. « *L'accord de gouvernement est clair par rapport à l'équilibre budgétaire*, nous dit le vice-Premier Alexander De Croo. *Il faut donc d'abord regarder si chacun a respecté ce qui a été convenu. Si c'est le cas, il ne devrait pas y avoir de problème. Sinon, il faut comprendre où ça dérape, qui a fait son boulot et qui ne l'a pas fait. Après, on verra la méthode à suivre.* » Chez les libéraux flamands aussi, certains vont jusqu'à rejeter le report de l'équilibre,

comme le député Luk Van Biesen.

« Il y a eu des conclaves avec des économies bien plus lourdes sous la législature précédente »

SOPHIE WILMÈS, MINISTRE MR DU BUDGET

Mais une question demeure, qui complique singulièrement la position du ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA) : la découverte un peu tardive d'un versement anticipé de 600 millions d'euros d'une grande société financière en décembre 2014, qui aurait dû être considéré comme exceptionnel et qui ne l'a pas été, gonflant erronément les recettes attendues en versements anticipés en 2015 et 2016.

En coulisses, plusieurs interlocuteurs pointent les tensions qu'il y aurait entre l'administration des Finances, où opèrent de nombreux cadres étiquetés CD&V, et le ministre. Ce dernier n'a pas hésité – en des termes certes diplomatiques – à expliquer que l'erreur venait de l'administration. Hans D'Hondt, le grand patron de l'administration des Finances, ex-chef de cabinet d'Yves Leterme (CD&V), nous rappelait dimanche que « *l'analyse du ministre du Budget est correcte. Pour éviter l'écart entre les analyses macro et microéconomiques et vérifier si un versement anticipé important est exceptionnel ou structurel, nous avons besoin de davantage d'effectifs. Le ministre est au courant, le cadre des agents travaillant aux services d'étude et de législation a été étendu à trente personnes. La longueur des procédures de recrutement ralentit les engagements, mais quelques-uns sont déjà effectifs. A terme, ils permettront d'effectuer un monitoring qui évitera à l'avenir ce type de surprises* ». ■

Ma.D., F.M., D.V.

Wilmès « C'est une piste parmi d'autres »

On sent une inflexion dans votre chef sur l'équilibre budgétaire en 2018...

Non. Ce que je dis, c'est que trois options s'ouvrent à nous. Soit on continue sur la voie de la réduction des dépenses publiques, soit on augmente les taxes, soit on envisage le report de l'équilibre budgétaire décidé pour 2018. Cette dernière option n'a pas ma préférence, mais elle est une piste comme les autres. Mais s'il devait y avoir un changement à cet égard, cela se déciderait au niveau gouvernemental.

La Commission européenne risque de ne pas apprécier...

D'abord, ce n'est pas la Commission qui fixe l'équilibre budgétaire de la Belgique

en 2018. C'est une décision qui se prend au niveau gouvernemental. La Commission nous impose de réduire notre endettement public et d'améliorer notre solde structurel. A cet égard, et c'est une bonne nouvelle, l'objectif de surplus budgétaire est passé de 0,75 à 0,3 %, essentiellement parce que nous avons prouvé notre capacité à faire face au vieillissement de la population, en réformant les pensions.

N'êtes-vous pas étonnée de l'erreur flagrante dans les versements anticipés ?

Ce qui compte, et on le verra avec le rapport du comité de monitoring

lundi ou mardi, c'est de voir là où il y a eu des soucis. On agira en conséquence. Mais comme vous, et comme d'autres ministres, je suis interpellée par cette erreur d'évaluation. En principe, des versements exceptionnels, ça se lisse... Ce qui est primordial, c'est de veiller à ce que la méthode d'évaluation ne puisse plus porter préjudice au budget de l'Etat.

Ce n'est pas la première erreur au niveau de l'administration. Cela exacerbe-t-il les tensions CD&V/N-VA ?

C'est de l'ordre de la musculature verbale. Ça fait partie du jeu, mais il va falloir atténuer, tous ensemble. ■

Propos recueillis par
F.M.

Van Rompuy « Snober l'équilibre en 2018, ce serait un gros risque »

Vous fustigez le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt ?

Ce n'est pas la première fois que je mets en garde contre le manque de sérieux des prévisions budgétaires du ministre. J'avais en effet, en octobre dernier, repris les chiffres de la Banque nationale, de la Cour des comptes et de la Commission européenne, qui annonçaient clairement un recul des recettes en 2015 et des prévisions de rentrées fiscales moins importantes que prévu - de l'ordre de 1,4 milliards - en 2016. Ce que je reproche au ministre des Finances, c'est d'avoir surestimé les recettes. Ses comptes ne collent pas...

Vous venez de le qualifier de « Petit Monsieur »...

Je confirme. Lui, comme son chef de groupe à la Chambre, Peter De Roover (N-VA), rejettent la faute sur l'administration qui ne fait qu'enregistrer les recettes. C'est du jamais-vu. C'est le ministre qui est prié de prendre ses responsabilités lorsqu'il découvre un tel écart entre les estimations et les réali-

sations. D'autant qu'il est aussi censé les faire entrer dans les caisses. Et qu'à ce stade, on attend toujours ses décisions en matière de lutte contre la fraude fiscale et de régularisation fiscale...

La ministre du Budget Sophie Wilmès (MR) n'exclut pas de reporter l'équilibre budgétaire fixé par l'accord gouvernemental après 2018. Qu'en pensez-vous ?

L'objectif d'équilibre est un engagement que nous avons pris à l'égard de la Commission européenne. Jan Smets, le gouverneur de la Banque nationale, est venu nous rappeler, en fin de semaine dernière, à la commission des Finances de la Chambre, à quel point cet équilibre budgétaire en 2018 était capital pour notre pays. La Commission nous impose de réduire d'année en année notre déficit structurel. A cet égard, la ministre du Budget affirme que nous sommes sur la bonne voie. Ce n'est pas exact. Ces deux dernières années, nous avons affiché un

déficit de 0,6 % du PIB. Avant ce contrôle budgétaire, avec les nouveaux chiffres dont on dispose, ce déficit représente 11 milliards. On ne peut pas se permettre de revoir la trajectoire budgétaire prévue lors de la mise en place de ce gouvernement.

Pourquoi ?

Un report de l'équilibre fera courir un très grand risque pour le pays. N'oubliez pas que les coûts liés au vieillissement de la population seront exponentiels dans les prochaines années. Une remontée des taux d'intérêt est, de plus, inscrite dans les astres.

Lorsqu'on connaît la hauteur de notre dette publique - 430 milliards d'euros -, on peut imaginer l'explosion de nos dépenses pour rembourser cette dette. Ajoutez-y les dépenses liées à l'actualité de la crise des migrants et la hausse des budgets en matière de sécurité et d'asile. L'orthodoxie budgétaire est plus que jamais à l'ordre du jour. ■

Propos recueillis par
D.V.